

REPUBLIQUE DU BENIN

\*\*\*\*\*

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

\*\*\*\*\*

DECRET N° 2005-749 DU 05 DECEMBRE 2005

Chargeant Madame Léa D. AHOUGBENOU-HOUNKPE,  
Ministre de la Famille, de la Protection Sociale et de la  
Solidarité de l'intérim de Madame Dorothée Akoko  
KINDE-GAZARD, Ministre de la Santé Publique pour  
compter du 06 au 11 décembre 2005.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation du 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- VU le Décret N° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;

**D E C R E T E :**

Article 1<sup>er</sup> : Pour compter du **06 au 11 décembre 2005**, Madame Léa D. AHOUGBENOU-HOUNKPE, Ministre de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité est chargée de l'intérim du Ministre de la Santé Publique pendant l'absence de Madame Dorothée Akoko KINDE-GAZARD.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 05 décembre 2005

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,

  
**Mathieu KEREKOU**

AMPLIATIONS : PR 4 - AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - MECCAG-DP 2  
- SGG - MFPSS 2 - MSP 2 - AUTRES MINISTERES 20  
- DEPARTEMENTS 12 - JO. 1.-